Conseil des arts du Canada
Canada Council for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 juin 2025
Publié le 29 août 2025

Conseil des arts du Canada | Canada Council for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 juin 2025
Publié le 29 août 2025

Introduction

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour le premier trimestre et la période de trois mois terminée le 30 juin 2025, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la *Loi sur la gestion des finances publiques* de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

POINTS SAILLANTS

Sondage éclair de la communauté artistique : Analyse des retombées du financement public

- En juin 2025, le Conseil des arts du Canada a publié une analyse des retombées du financement public sur le secteur des arts. Fondée sur les résultats d'un sondage éclair auprès de la communauté artistique, cette étude illustre notamment les avantages pour les bénéficiaires de subventions ainsi que pour les communautés au Canada et à l'étranger
- Cette étude démontre que le financement public, notamment celui du Conseil des arts, génère des retombées économiques, sociales et culturelles importantes sur les bénéficiaires et les communautés partout au Canada et à l'étranger, lesquelles se sont manifestées dans l'ensemble des programmes du Conseil des arts, des domaines de pratique, des régions et des groupes prioritaires désignés.
- *Ces résultats offrent un portrait d'ensemble du rôle du financement public au pays, qui peut être utilisé à grande échelle pour démontrer l'importance d'un appui durable aux arts au Canada.*

TIndicateurs provinciaux et territoriaux de la culture, 2023

- En juin 2025, le Conseil des arts du Canada a publié les plus récentes données des Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture; il s'agit d'estimations économiques ponctuelles permettant de mesurer l'importance économique de la culture et du sport dans l'économie

canadienne. L'étude révèle qu'en 2023, le PIB culturel du Canada a progressé de 5,2 % pour atteindre 63,2 milliards de dollars, tandis que les emplois dans le secteur ont augmenté de 2,4 %, totalisant 669 600 postes. Cette publication a été rendue possible grâce à une initiative conjointe de Statistique Canada et de plusieurs partenaires, dont le Conseil des arts du Canada. .

Le Conseil des arts du Canada présente Picoplanktonics

- Le Conseil des arts du Canada a présenté Picoplanktonics au pavillon du Canada dans le cadre de la 19e Exposition Internationale d'Architecture – La Biennale di Venezia, du 10 mai au 23 novembre 2025 à Venise, en Italie.
- L'exposition, organisée par le Living Room Collective, met en valeur le potentiel de collaboration entre l'humain et la nature. Composée de structures imprimées en 3D contenant des cyanobactéries vivantes capables de piéger le carbone, Picoplanktonics se veut une exploration de la capacité de l'humain à coopérer avec des systèmes vivants en coconstruisant des espaces qui réparent la planète au lieu de l'exploiter. Ce projet est le fruit de quatre années de recherche collaborative par Andrea Shin Ling et des contributrices et contributeurs interdisciplinaires.
- Commandée par le Conseil des arts, l'exposition Picoplanktonics a été sélectionnée à l'issue d'un concours avec jury composé d'architectes, d'artistes et de pédagogues.

40e anniversaire de la Banque d'instruments de musique du Conseil des arts du Canada

- *La Banque d'instruments de musique (BIM), un programme du Conseil des arts du Canada, offre aux musiciennes et aux musiciens de talent au pays l'accès à des instruments à cordes de grande qualité. En plus de soutenir leur développement artistique et professionnel, ce programme crée pour le Conseil des arts des occasions de partenariat et d'engagement avec le public. Le 16 juin 2025, un concert gratuit a été présenté à la salle Bourgie du Musée des beaux-arts de Montréal afin de souligner le 40e anniversaire de la BIM.*

Changements opérationnels

Ne s'applique pas pour le trimestre en cours.

Changements au niveau du leadership et de la gouvernance

Ne s'applique pas pour le trimestre en cours.

Aperçu des résultats nets du premier trimestre

	Trois mois se terminant le 30 juin		
(en milliers de dollars)	**2025**	**2024**	**Variation**
Revenus	9 998	5 271	4 727
Charges	(187 232)	(194 420)	7 188
Crédits parlementaires	90 036	90 939	(903)
Déficit de la période	**(87 198)**	**(98 210)**	**11 012**

Le Conseil affiche un déficit de 87,2 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à 98,2 millions pour la même période l'an dernier.
Cet écart de 11,0 millions de dollars s'explique surtout par une réduction de 9,7 millions des subventions accordées, à laquelle s'ajoutent une hausse de 4,0 millions des revenus de placements et une augmentation de 1,6 million des dépenses liées à la prestation des programmes de transfert. La baisse des subventions, des paiements aux créatrices et créateurs et des prix attribués par rapport à l'année précédente découle du gel temporaire du portail, en préparation du lancement de sa version actualisée prévue pour la fin de l'été 2025.
Le Conseil des arts du Canada continuera à surveiller ses résultats financiers pour tâcher d'atteindre l'équilibre budgétaire à la fin de l'exercice.

Revenues

	Trois mois se terminant le 30 juin		
(en milliers de dollars)	2025	2024	**Augmentation/ (Diminution)**
Revenus nets de placements réalisés	8 631	4 626	4 005
Autres revenus	1 367	645	722
Total	**9 998**	**5 271**	**4 727**

Revenus nets de placements réalisés

Au cours du trimestre, les revenus nets de placements ont dépassé de 4,0 millions de dollars ceux enregistrés à la même période l'an dernier. Cette hausse découle principalement d'une augmentation de 4,1 millions des gains réalisés, le Conseil des arts ayant rééquilibré son portefeuille pour l'aligner sur les objectifs établis dans son Énoncé de la politique de placements et des objectifs de rendement.

Charges

	Trois mois se terminant le 30 juin		
(en milliers de dollars)	2025	2024	Augmentation / (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	168 171	177 890	(9 719)
Prestation des programmes de transfert	10 173	8 544	1 629
Services à la communauté artistique	725	313	412
Résultats nets de la Banque d'art	100	105	(5)
Commission canadienne pour l'UNESCO	635	765	(130)
Administration générale	7 428	6 803	625
Total	**187 232**	**194 420**	**(7 188)**

Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix

La diminution de 9,7 millions de dollars observée à ce jour par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par le gel du portail, amorcé le 26 mai 2025, en vue du lancement de sa version actualisée prévu pour la fin de l'été 2025.

Actifs financiers

(en milliers de dollars)	30 juin 2025	31 mars 2025	Augmentation / (Diminution)
Trésorerie	6 871	42 093	(35 222)
Débiteurs	3 121	3 356	(235)
Placements de portefeuille	593 891	591 252	2 639
Total	**603 883**	**636 701**	**(32 818)**

Actifs

Au premier trimestre de l'exercice 2025-2026, les liquidités ont reculé de 35,2 millions de dollars. Durant cette période, 120,8 millions de dollars ont été versés en subventions, en paiements aux créatrices et créateurs et en prix, dont 44 millions sous forme d'avances pour des subventions pluriannuelles composites et de base. À cela s'ajoutent 19,1 millions de dollars consacrés à la prestation des programmes de transfert, aux services à la communauté artistique, aux résultats de la Banque d'art, à la CCUNESCO, ainsi qu'à l'administration générale. Ces sorties de fonds ont toutefois été partiellement compensées par 90 millions de dollars reçus en crédits parlementaires et par un retrait de placements en mai 2025 ayant généré 16,6 millions de dollars.

Placements de portefeuille

Au 30 juin 2025, la valeur marchande totale du portefeuille était de 593,9 millions de dollars, dont 140,2 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 2,6 millions de dollars depuis le 31 mars 2025, et de 33,3 millions de dollars depuis le 30 juin 2024. Cette augmentation des 12 derniers mois est attribuable à la croissance générale des marchés.

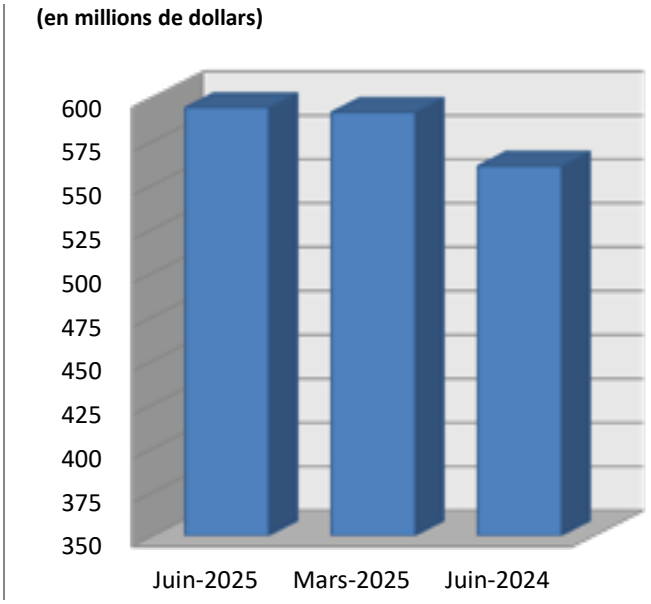

Le fonds total a généré un rendement positif de 3,5 % pour le trimestre, soit 0,2 % de moins que l'indice de référence. Les actions canadiennes et les obligations ont toutes dépassé leurs indices de référence de 0,7 %, et 0,1 % respectivement. Les actions mondiales, l'infrastructure et l'immobilier ont réussi moins bien que leurs indices de 0,9 %, 0,7% et 0,4 % respectivement.

Le rendement sur un an du fonds total était de 11,9 % en juin 2025, soit 1,0 % de moins que l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont enregistré un rendement positif sur un an, avec l'infrastructure et les obligations dépassant leurs indices de référence de 5,0% et 0,7% respectivement. Les actions canadiennes, les actions mondiales et les investissements dans l'immobilier ont enregistré des rendements inférieurs à leurs indices de référence, avec des écarts de 8,6 %, 1,5% et 1,4% respectivement.

Passifs

(en milliers de dollars)	30 juin 2025	31 mars 2025	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	104 480	57 065	47 415
Créditeurs et charges à payer	8 318	8 658	(340)
Revenus reportés	6 958	7 068	(110)
Avantages sociaux futurs	6 364	6 248	116
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	101 140	96 795	4 345
Total	**227 260**	**175 834**	**51 426**

Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer

L'augmentation de 47,4 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2023 est attribuable aux subventions de financement de base annualisées des organismes qui deviennent payables avec le nouvel exercice financier, ce qui entraîne la comptabilisation de 153,0 millions de dollars de dépenses de subventions en avril 2025.
Une grande partie de ces subventions est versée immédiatement, tandis que d'autres sont exigibles plus tard dans l'année, ce qui se traduit par un niveau élevé de dettes en cours après le premier trimestre, lesquelles diminueront progressivement au fil de l'exercice.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La hausse de 4,3 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2025 est attribuable à la croissance générale des placements, comme le précise la note 5 des états financiers.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 juin 2025	31 mars 2025	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	5 865	6 107	(242)
Actifs de la Banque d'art	19 976	19 975	1
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	4 910	1 144	3 766
Total	**30 752**	**27 227**	**3 525**

Actifs de la Banque d'art

Le Conseil des arts détient environ 17 200 œuvres d'artistes contemporains canadiens dans sa collection de la Banque d'art. Les actifs de la Banque d'art sont capitalisés au coût de 20 millions de dollars. Au 30 juin 2025, la valeur estimée de ces actifs s'élevait à environ 87,7 millions de dollars. Cette hausse de 14,5 millions de dollars par rapport à juin 2024 découle de la réévaluation réalisée en 2024-2025 sur certaines parties de la collection.

Instruments de musique

Le Conseil des arts gère une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et douze instruments prestigieux. De plus, il gère treize instruments et un archet de violon de qualité en prêt.
Au 30 juin 2025, la valeur d'expertise de ces actifs était de 72,9 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière.

Frais payés d'avance

L'augmentation de 3,8 millions de dollars depuis le 31 mars 2025 provient principalement d'un transfert de 2,8 millions de dollars au Conseil national de recherches pour la mise en œuvre du programme Killam 2025-2026, ainsi que de 1,7 million de dollars liés aux subventions pluriannuelles composites, versées avec une avance de 35 % avant le gel du portail. Cette hausse a toutefois été partiellement compensée par 0,5 million de dollars en abonnements annuels à des logiciels comptabilisés au premier trimestre.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil d'exécuter son mandat. Le Conseil continue de promouvoir une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes
aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil est responsable de la

gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

Propension au risque

Le Conseil utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2025.

Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2025.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant

que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil soumet une analyse mensuelle de ses besoins de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour étayer ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un compte à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés et reçus par le Conseil pour la période de trois mois terminée le 30 juin étaient les suivants :

	30 juin	
(en milliers de dollars)	2025	2024
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	360 437	364 239
	360 437	364 239
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de trois mois	(90 036)	(90 939)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	**270 401**	**273 300**

Conseil des arts du Canada | Canada Council for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 juin 2025 n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

29 Août 2025

Michelle Chawla

Directrice et chef de la direction

Leah Eronat, CPA

Directrice de Finance

État de la situation financière

(non vérifié) (en milliers de dollars)	**30 juin** 2025	**31 mars** 2025
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	6 871	42 093
Débiteurs	3 121	3 356
Placements de portefeuille (note 3)	593 891	591 252
Total des actifs financiers	**603 883**	**636 701**
PASSIFS		
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	104 480	57 065
Créditeurs et charges à payer	8 318	8 658
Revenus reportés	6 958	7 068
Avantages sociaux futurs	6 364	6 248
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	101 140	96 795
Total des passifs	**227 260**	**175 834**
ACTIFS FINANCIERS NETS	**376 623**	**460 867**
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	5 865	6 107
Actifs de la Banque d'art	19 976	19 975
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	4 910	1 144
Total des actifs non financiers	**30 752**	**27 227**
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	**407 375**	**488 094**
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	329 559	416 757
Gains de réévaluation cumulés	77 816	71 337
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	407 375	**488 094**

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)	Budget Annuel 2025	Trois mois se terminant le 30 juin 2025	2024
Revenus			
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	23 955	8 631	4 626
Autres revenus	3 500	1 367	645
Total des revenus	**27 455**	**9 998**	**5 271**
Charges			
Programmes de transfert			
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	314 146	168 171	177 890
Prestation des programmes de transfert	37 133	10 173	8 544
Services à la communauté artistique	3 820	725	313
	355 099	179 069	186 747
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	161	100	105
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 877	635	765
Administration générale	29 750	7 428	6 803
Total des charges	**387 887**	**187 232**	**194 420**
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(360 432)	(177 234)	(189 149)
Crédits parlementaires	360 437	90 036	90 939
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	5	(87 198)	(98 210)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	416 757	416 757	386 812
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	**416 762**	**329 559**	**288 602**

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin 2025	 2024
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	71 337	52 954
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Placements de portefeuille	9 331	3 882
Montants reclassés dans l'état des résultats:		
Placements de portefeuille	(2,852)	(7)
GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	6 479	3 875
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	**77 816**	**56 829**

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	**Trois mois se terminant le 30 juin** 2025	 2024
DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	(87 198)	(98 210)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(100)	0
Amortissement des immobilisations corporelles	342	311
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	(1)	1
	241	312
Acquisition de frais payés d'avance	(4 725)	(2,821)
Utilisation de frais payés d'avance	959	1 442
Augmentation nets de frais payés d'avance	(3 766)	(1,379)
Gains nets de réévaluation	6 479	3 875
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(84 244)	(95 402)
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	460 867	411 545
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	**376 623**	**316 143**

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin 2025	 2024
Activités de fonctionnement		
Déficit lié aux activités de la période	(87 198)	(98 210)
Gains sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(4,224)	(86)
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis (note 7)	(6 669)	(5 044)
Amortissement d'immobilisations corporelles	342	311
Augmentation des frais payées d'avance	(3 766)	(1,379)
Augmentation des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	47 415	92,286
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	2 439	1 107
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(99)	1 655
(Sorties) rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	(51 760)	(9 360)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(100)	-
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	(1)	1
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	(101)	1
Activités de placement		
Acquisition de placements de portefeuille	(345)	(402)
Disposition de placements de portefeuille	16 984	155
Acquisition (sorties) de fonds liées aux activités de placement	16,639	(247)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(35 222)	(9,606)
TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	42 093	48 519
TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	**6 871**	**38 913**

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers
Pour la période se terminant le 30 juin 2025
(non vérifié)

1. Pouvoirs, mandat et activités

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil des arts »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujetti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour les articles 89.8 à 89.92 de la section I, l'article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement à la Directrice et chef de la direction.

2. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2025. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 juin, 2025					Fin de l'exercice 31 mars, 2025		
	Coût	Pertes non -réalisées	Gains non -réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	$	$	$	$	%	$	$	%
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	59 800	-	14 693	74 493	14	56 743	68 190	14
Actions mondiales	192 507	-	57 393	249 900	51	201 423	252 421	51
Revenus fixes	90 197	(4)	2 712	92 905	19	89 331	93 054	19
Immobilier	21 863	(2 332)	633	20 164	4	21 771	20 842	4
Infrastructure	43 889	(11)	11 841	55 719	12	43 703	56 343	12
	408 256	(2 347)	87 272	493 181	100	412 971	490 850	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	12 669	-	2 322	14 991	13	12 053	13 722	13
Actions mondiales	39 180	(28)	11 261	50 413	51	41 095	51 078	51
Revenus fixes	18 529	(15)	5 557	19 071	19	18 353	19 103	19
Immobilier	4 750	(503)	161	4 408	5	4 732	4 551	5
Infrastructure	9 792	(3)	2 038	11 827	12	9 720	11 948	12
	84 920	(549)	21 339	100 710	100	85 953	100 402	100
Total des placements de portefeuille	**493 176**	**(2 896)**	**108 611**	**593 891**		**498 924**	**591 252**	

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements.

Le Conseil des arts évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2025: 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 39 504 000 $ (31 mars 2025 - 39 317 000 $). La juste valeur totale des fonds de placement affectés, y compris le fonds Killam, est de 140 214 000 $ (31 mars, 2025 - 139 718 000 $).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes, et dans des parts de sociétés en commandite de cinq fonds d'immobilier et sept fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les objectifs suivants conformément à *l'Énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement* approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de référence.

Catégories d'actifs	Valeur marchande	Minimum	Objectif	Maximum
Actions canadiennes	14%	10%	14%	20%
Actions mondiales	51%	40%	46%	55%
Revenus fixes	19%	15%	20%	30%
Immobilier	4%	0%	10%	15%
Infrastructure	12%	0%	10%	15%
Marché monétaire / Trésorerie	0%	0%	0%	10%

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel futurs de fonds relatifs à des engagements déjà approuvés et signés.

Les investissements dans les fonds communs d'actions comprennent des parts de six fonds communs, deux canadiens et quatre investis dans les marchés boursiers mondiaux. Les titres canadiens sont

évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto.

Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun de revenus fixes comprennent des obligations, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements d'obligations.

La partie des obligations universelles des fonds de revenus fixes est évaluée en regard des rendements de l'indice obligataire FTSE Canada Universe Bond Index.

Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada et aux États-Unis et mondialement. Le rendement de ces investissements est comparé à 50 % à l'indice NFI ODCE et à 50 % à l'indice MSCI/REALPAC Canada Quarterly Property Fund.

Les fonds d'infrastructure comprennent des placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)		Cumul 30 juin, 2025	Fin de l'exercice 31 mars, 2025
Actifs et passifs financiers	Classement	Valeur comptable et juste valeur ($)	Valeur comptable et juste valeur ($)
Trésorerie	Juste valeur	6 871	42 093
Débiteurs	Coût amorti	3 121	3 356
Placements de portefeuille[1]	Juste valeur	593 891	591 252
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	Coût amorti	104 480	57 065
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	8 318	8 658

1 La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur

échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit:

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, de revenus fixes et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires externes du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires externes de fonds, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur:

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus:

Actifs financiers à leur juste valeur

Trésorerie	Cumul 30 juin, 2025				Fin de l'exercice 31 mars, 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie	6 871	-	-	6 871	42 093	-	-	42 093
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	74 493	-	74 493	-	68 190	-	68 190
Actions mondiales	-	249 900	-	249 900	-	252 421	-	252 421
Revenus fixes	-	68 833	24 072	92 905	-	69 109	23 945	93 054
Immobilier	-	-	20 164	20 164	-	-	20 842	20 842
Infrastructure	-	-	55 719	55 719	-	-	56 343	56 343
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	14 991	-	14 991	-	13 722	-	13 722
Actions mondiales	-	50 413	-	50 413	-	51 078	-	51 078
Revenus fixes	-	14 139	4 932	19 071	-	14 197	4 906	19 103
Immobilier	-	-	4 408	4 408	-	-	4 551	4 551
Infrastructure	-	-	11 827	11 827	-	-	11 948	11 948
	-	472 769	121 122	593 891	-	468 717	122 535	591 252
Total	6 871	472 769	121 122	600 762	42 093	468 717	122 535	633 345

Analyse de sensibilité du niveau 3 - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

5. Revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 $ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 30 juin, 2025	Fin de l'exercice 31 mars, 2025
Solde d'ouverture pour la période	96 795	86 389
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	2 601	7 503
Utilisation des fonds	(162)	(3 081)
	2 439	4 422
Gains non réalisées sur placements de portefeuille	2 792	7 424
Reclassés à l'état des résultats - placements de portefeuille	(886)	(1,440)
Solde de fermeture pour la période	**101 140**	**96 795**

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente..

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Pour la période se terminant le 30 juin 2025
(non vérifié)

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 30 juin, 2025		Fin de l'exercice 31 mars, 2025	
Excédent accumulé des activités				
Dotation - contribution initiale		50 000		50 000
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe		37 569		37 569
Réserve - excès de revenus de placements				
Solde au début de la période	300 445		271 445	
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-		29 000	
Solde à la fin de la période		300 445		300 445
Excédent				
Solde au début de la période	28 743		27 798	
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-		(29 000)	
(Déficit) excédent pour la période	(87 198)		29 945	
Solde à la fin de la période		(58 455)		28 743
Total de l'excédent accumulé des activités		329 559		416 757
Gains (pertes) de réévaluation cumulés				
Solde au début de la période	71 337		52 954	
Variations de la juste valeur	6 479		18 383	
Solde à la fin de la période		77 816		71 337
Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période		**407 375**		**488 094**

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin 2025	2024
Gains sur disposition de placements de portefeuille	4 224	86
Transfert aux revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(2 439)	(1,106)
(Pertes) gains nets sur conversion de devises	6	(2)
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis	6 669	5 044
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions - encaissés	604	1 019
Frais de gestion du portefeuille	(433)	(415)
	8 631	**4 626**

Notes afférentes aux états financiers (suite)
Pour la période se terminant le 30 juin 2025
(non vérifié)

8. RÉSULTATS NETS DE LA BANQUE D'ART

	Trois mois se terminant le 30 juin	
(en milliers de dollars)	2025	2024
Revenus de location	(444)	(443)
Autres revenus	(43)	(39)
Frais administratifs	587	587
	100	**105**

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

	Trois mois se terminant le 30 juin	
(en milliers de dollars)	2025	2024
Dépenses de programmes	107	319
Programmes – contributions reçues	-	-
Frais administratifs	528	446
	635	**765**

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

	Trois mois se terminant le 30 juin	
(en milliers de dollars)	2025	2024
Diminution des débiteurs	235	488
Augmentation des avantages sociaux futurs	116	109
Diminution des créditeurs et charges à payer	(340)	(796)
Augmentation des revenus reportés	(110)	1 854
Variation nette	**(99)**	**1 655**

11. Opérations entre apparentés

Le Conseil des arts est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.